

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (2004)
Heft: 1

Vorwort: Editorial : chère lectrice, cher lecteur
Autor: Eggli, Albert

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chère lectrice, cher lecteur,

Pro Senectute est une institution d'un âge respectable. Née à la fin de la première guerre mondiale, elle a vécu et participé de très près à toutes les évolutions, tous les progrès sociaux et toutes les errances du 20ème siècle. Au service des personnes âgées de ce pays, elle a toujours su confier son destin à des femmes et à des hommes qui ont fait sa force et contribué à son développement, en Suisse et dans les cantons. Martin Mezger, directeur sortant, et Marc Pfirter, nouveau directeur, sont de cette trempe. Tous deux ont un sens aigu du devoir social de chaque individu dans la société. Si le premier nous quitte aujourd'hui, après avoir contribué de manière décisive à la modernisation de nos fonctionnements internes, le second vient chez nous fort d'expériences riches et variées du milieu institutionnel suisse.



Albert Egli

Comme président, je suis fier aujourd'hui d'avoir su négocier, avec mes collègues du conseil de fondation, ce passage de témoin a priori délicat. C'est très confiant en l'avenir que je souhaite bon vent au premier et une cordiale bienvenue au second.

Notre fondation pratique à l'interne la culture du travail d'équipe, dans chaque organe et à tous les échelons. Notre force tranquille et notre sérénité doivent beaucoup à ce maillage interne de réseaux performants. Cette continuité dynamique est assurée et nous sommes parés pour affirmer toujours davantage la dignité des personnes âgées de ce pays, tout en leur offrant les services dont elles ont besoin.

Albert Egli

président du conseil de fondation

L'air du temps

Les relations entre les générations sont-elles en péril?

L'assurance-vieillesse se base sur des réglementations légales mais aussi sur la confiance. Or celle-ci semble, chez beaucoup, ébranlée. Les débats sur la démographie jettent encore de l'huile sur le feu.

Le monde vieillit – pas seulement la Terre mais également le mélange de générations qui constitue la population humaine. La phase durant laquelle la population a augmenté rapidement grâce à des taux de natalité élevés touche à sa fin. Ce qui est une bonne nouvelle. En effet, cette évolution laisse davantage de place à l'émancipation des femmes, qui mettent moins d'enfants au monde, et réduit la pression sur les ressources naturelles.

Le vieillissement démographique soulève cependant aussi des questions dont nous avons pendant longtemps trop peu discuté et auxquelles nous n'avons pas apporté de solutions adaptées. Le principal problème est le suivant: comment peut-on garantir de «bien vieillir», dans une société, si la postérité diminue? De nombreuses personnes – et surtout les jeunes – ne croient plus qu'elles pourront un jour bénéficier d'une rente AVS.

Crise de l'État social

L'AVS et tout le modèle des trois piliers de la prévoyance vieillesse se basent sur un consensus politique qui remonte à la période de la Deuxième Guerre mondiale. Ce consensus et la croissance économique très rapide de l'après-guerre ont permis de créer et de développer l'État social. C'est seulement avec la crise des années 1990 que les perspectives se sont assombries – et le vieillissement